

Master indifférencié : Illettrisme, interculturalité et Français langue étrangère (FLE) / Français langue seconde (FLS) (Mention : Didactique des langues - domaine : Sciences Humaines et Sociales SHS)

RNCP22231 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	131g, 125g, 333n
Formacode(s)	44542, 44501, 44510
Code(s) ROME	K2102, K2111, K1401, K2107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception et rédaction d'outils pédagogiques, multi-supports, à destination d'un public illettré, peu scolarisé ou en difficulté à l'égard de la langue française
- Transmission de savoirs et de connaissances dans le domaine du français langue étrangère (en direction d'étudiants ou d'enseignants).
- Montage et évaluation de projets et d'animations pédagogiques dans des structures (publiques, para-publiques, associatives) en lien avec la didactique des langues, l'illettrisme, l'alphabétisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les dimensions linguistiques, sociolinguistiques, anthropologiques et culturelles des situations d'enseignement
- Mener une réflexion sur la méthodologie et la didactique du français langue étrangère ou seconde et d'autres langues – en vue, dans ce dernier cas, d'aboutir à la formation d'enseignants bivalents FLE /langue du monde
- Produire des travaux ou des outils didactiques spécifiques
- Acquérir des savoir-faire dans la conduite et l'animation des classes
- S'ouvrir aux environnements sociaux, culturels et professionnels liés à l'enseignement des langues, des littératures et des cultures
- Maîtriser un processus d'élaboration théorique : dresser l'état des lieux de la recherche dans le domaine de la didactique des langues, construire une problématique de recherche, définir une méthodologie, formuler des hypothèses de travail, décrire et analyser des données, mettre en forme les résultats obtenus
- Rédiger les résultats d'une recherche selon les normes académiques attendues

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Établissements d'enseignement et/ou de recherche en France ou hors de France,
- Collectivités territoriales (services éducatifs et culturels)
- Sociétés d'édition et de communication
- Organismes nationaux et internationaux à vocation culturelle et éducative
- Secteur associatif à vocation culturelle et éducative

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant de français langue seconde en France (dans les UPE2A , les classes d'accueil des collèges) – avec la possibilité de faire valoir une compétence complémentaire, s'agissant des titulaires du CRPE ou du CAPES –, les CASNAV, les GRETA et les organismes de formation ou les associations prenant en charge des publics de migrants
- Enseignant chargé de la formation en lecture / écriture / alphabétisation pour des publics non francophones et non/peu scolarisés
- Chargé de projets ou de conseiller technique et pédagogique dans des réseaux d'organismes de formation ou dans des institutions régionales hors éducation nationale
- Consultant ou formateur en communication interculturelle...
- Professeur de français langue étrangère : Alliances françaises ; Centres culturels ; Instituts et Lycées français à l'étranger ; départements d'études françaises dans des universités étrangères, etc.
- Professeur de français langue seconde : classes d'accueil, CLIN, secteur associatif (alphabétisation d'adultes, médiateur culturel, notamment)
- Attaché linguistique pour le français au sein des missions diplomatiques
- Professionnel de l'édition dans le domaine de la didactique du français (notamment langue étrangère) et des langues
- Chercheur et enseignant-chercheur dans le domaine de la didactique du français et des langues et des sciences du langage.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en échanges et gestion (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 035
Jugés difficiles à recruter	54 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W0X90 — Professeurs du secondaire W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

IDEM

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

NON

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

– Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)

- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

UFR Littérature Linguistique Didactique,

Dépt Didactique du Français Langue Étrangère,

46 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 29 29

Fax : 01 40 46 29 30

Courriel : dept-dfle@univ-paris3.fr (préciser en objet : MASTER 2)

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22231/>